



CTR du 1er juillet 2021 - Déclaration liminaire CGT - SUD

Après cette année particulière pour les conditions de travail de l'ensemble des agent·e·s, nous tenons à souligner l'engagement de l'ensemble des collègues de l'Insee, qui a permis de répondre rapidement aux demandes d'informations économiques et sociales. Nous remercions également la direction de l'Insee pour la gestion de cette crise. Après des tâtonnements concernant les retours en bureau, la souplesse accordée à partir de décembre pour revenir dans les locaux de l'Insee a permis de répondre aux besoins des agent·e·s qui vivaient difficilement le télétravail intégral. De même, la gestion du retour en bureau, qui se fait de manière progressive, permet à chacun·e de se réadapter à son univers de travail, sans nouveau bouleversement brutal.

Cette crise a mis en évidence la possibilité, pour de nombreux agent·e·s, d'avoir recours au télétravail. Cette forme d'organisation du travail implique de nouvelles habitudes, qui seront différentes de celles vécues ces derniers mois. Beaucoup de collègues expriment leur envie d'avoir recours à ce mode d'organisation. Cette aspiration leur permet de retrouver une certaine souplesse dans leur organisation de travail, qui a été supprimée avec la refonte des règlements intérieurs en 2019.

Concernant la mise en œuvre du télétravail, il est essentiel d'être attentif au maintien et à l'animation des collectifs de travail, ainsi qu'à la santé des agent·e·s, télétravailleur.se.s ou non. Nous rappelons que le télétravail doit être basé sur le volontariat. Il ne doit pas devenir une solution permettant de compenser ce qui ne fonctionne pas sur site : mésentente entre agents ou avec la hiérarchie, travaux dans les locaux,... Nous demandons également que chaque agent.e continue de bénéficier d'un bureau individuel, et que les espaces communs ne soient pas diminués. Les garanties collectives, comme la restauration, ne doivent pas être rognées par la mise en place de ce nouveau mode d'organisation.

Le télétravail généralisé a également mis en évidence les besoins en termes d'informatique, notamment d'accès au réseau. Ces dernières semaines, des incidents informatiques ont entraîné des conséquences négatives pour de nombreuses.eux agent·e·s, qu'ils travaillent ou non à l'informatique. Nous déplorons le manque de communication de l'Insee concernant ces incidents et demandons une prise en compte réelle de leurs conséquences.

Ce CTR est également consacré au bilan social, dans lequel la question de la parité est flagrante. Nous reviendrons sur ce point lors de nos échanges. Concernant l'encadrement, nous sommes opposés à votre décision d'imposer le forfait à toutes et tous les encadrant·e·s de niveau chef·fe de division au moins. Cette décision doit relever du libre choix de chacun·e. Concernant les encadrant·e·s, nous tenons également à souligner qu'il leur est possible d'exprimer un avis contradictoire, même lorsque cet avis interroge les décisions prises par l'administration. La notion de loyauté, que vous utilisez parfois, M. le Directeur, ne doit pas signifier une obéissance aveugle. Les notions d'éthique professionnelle et d'esprit critique sont selon nous essentielles pour toutes et tous les agent·e·s, y compris les encadrant·e·s.